

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 73 (1965)
Heft: 2

Artikel: Les tombes du temple d'Yverdon
Autor: Kasser, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-55551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les tombes du temple d'Yverdon

Sous la chaire du temple d'Yverdon se trouvent sept pierres tombales, qui étaient déjà dans l'ancienne église démolie en 1753. Elles ne doivent pas avoir sensiblement changé de place ; lors de la construction du temple actuel, on s'est contenté de les surélever pour les amener au niveau du nouveau plancher. L'épitaphe de quatre d'entre elles est encore presque entièrement lisible ; sur une, on déchiffre avec peine quelques mots ; une autre est reconnaissable à son armoirie seule conservée ; la dernière est pratiquement entièrement effacée. Avant que l'usure du temps ait rendu le tout illisible, il m'a semblé indiqué d'en noter ce qui est encore apparent.

Le cadre

L'ancienne église, la chapelle *intra muros*, dédiée à Notre Dame, a disparu en 1753. Les seuls plans qu'on en ait sont les anciens plans d'Yverdon, celui de 1686 par l'ingénieur bernois Willading et celui du cadastre de Treytorrens de 1737. Ils nous en donnent tout au plus les lignes générales ; celles-ci sont l'aboutissement de toute une série de transformations au cours des siècles, construction de chapelles du côté nord (rue du Lac), puis au sud (rue du Milieu), démolition du chœur en 1536¹ ; ce chœur avançait profondément dans ce qui est devenu la place Pestalozzi.

La grande porte de l'église se trouvait à la rue du Milieu, près de l'angle sud-ouest². Une entrée normale par la face occidentale n'était pas possible, celle-ci étant au moins déjà en 1403³ contiguë à des maisons de la ville. En 1508 et 1509⁴, on construit une chapelle dédiée à saint Roch à l'emplacement d'une partie de cette grande porte, qui doit être déplacée légèrement

¹ *Comptes de la ville d'Yverdon*, 1536, folio 62.

² *Comptes d'Yverdon*, 1450 (trad.) « fermer la grand'porte de la Chapelle d'Yverdon du côté de la maison de Fr. Borsey » (v. note 3).

³ A.C.V., *Grosse Chalvin*, 1403, fol. LXXXIII « liber. Jo. Borsey, juxta cappellam a borea » (Chalvin nomme fréquemment « borea ou bise » quand en réalité il s'agit d'orient).

⁴ *Comptes d'Yverdon*, 1508 et 1509.

vers l'ouest ; cela entraîne la suppression d'une boutique qui se trouvait près de l'angle du temple. Mais en vertu du principe de la permanence des redevances, elle est encore mentionnée dans la grosse Pilichodi commencée en 1525 et terminée dès 1538 par le notaire Amé Mandrot.

Voici ce qu'il écrit : « Une banche en laquelle à présent est construite la grand'porte de la chapelle de Notre Dame en la ville d'Yverdon, fondée jouxte la chapelle des sainctz Roch, Anth(oine), Fabien et Sébastien devers orient, la maison d'Andrey Piat que fust de Jehan de Seyrier devers occident, la charrière publique devers vent et la dicte chappelle devers bise. »¹

Ce texte donne les noms des titulaires de trois chapelles ; les comptes de 1508² en mentionnent une quatrième, qui comme les trois autres se trouvait entre la grand'porte et la portette ; cette dernière était aussi dans la façade sud³ et non pas à l'est, comme l'indique M. R. Déglon⁴. Son emplacement peut se reconnaître sur le plan par le décrochement de la façade en question. De ce décrochement à l'angle sud-ouest, il y a environ dix-neuf mètres ; en accordant environ trois mètres à chaque chapelle, plus un mètre pour l'épaisseur du mur, il resterait six mètres pour la grand'porte, ce qui semble normal. D'ailleurs, nous possédons les dimensions de deux de ces chapelles ; dans celle n° I, les tombes sont serrées, comme si elles s'étaient trouvées dans un espace nettement délimité, qui a 310 cm. de largeur. Puis, lors de la démolition de l'ancienne église, il subsistait une chapelle et on l'a mesurée⁵. Elle avait 9 pieds 11 pouces sur

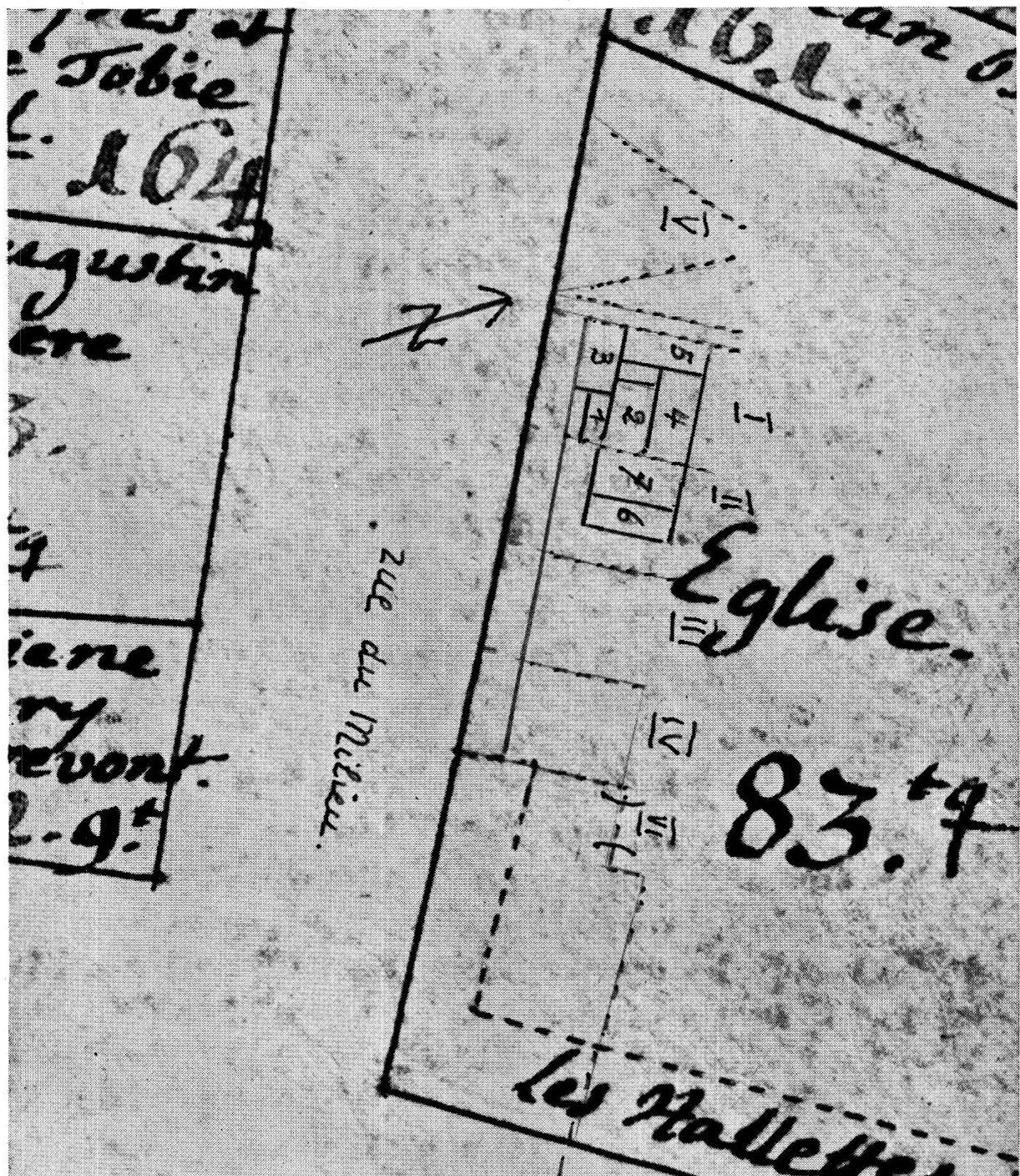
¹ A.C.V., *Grosse Pilichodi-Mandrot*, folio 584 verso.

² *Comptes d'Yverdon*, 1508, folio 3, (trad.): « Agnelette, veuve de Pierre Pictet ... pour la cense de la boutique... jouxte la porte de la Chapelle... il ne compte rien, car là où se trouvait cette chambrette, ils firent faire une chapelle en l'honneur de Dieu le Père tout puissant, de notre Dame mère du Christ, la bienheureuse Vierge Marie et de saint Yvon. »

³ A.C.V., *Grosse Pilichodi*, folio 448, (trad.) « Une boutique située vers la Chapelle de la bienheureuse Vierge Marie d'Yverdon, vis-à-vis de la maison de Pierre Pontet... jouxte la porte de la Chapelle côté d'occident, la charrière publique côté vent et la dite Chapelle côté bise. » (La maison Pontet était la première de la rue du Milieu, côté vent. Il existait une autre portette côté rue du Lac.) *Comptes*, 1450 : (trad.) « pour refaire la portette de la Chapelle du côté de la maison de Pierre Lambert ». (Maison Lambert, rue du Lac, côté bise, où sera plus tard la maison construite par le général F. Haldimand.)

⁴ Roger DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, p. 82 et 264.

⁵ CORREVON DE MARTINES, diverses notes manuscrites. Bibliothèque d'Yverdon, n° 4483.



La partie sud de la chapelle « intra muros » de Notre-Dame d'Yverdon en 1737, selon Cadastre de Treytorrens, agrandie à l'échelle 1/200. On y a ajouté les quatre chapelles latérales sud, numérotées de I à IV ; puis l'emplacement actuel des sept tombes (1 à 7). N° V est la grand-porte dès 1509 ; n° VI, la portette côté rue du Milieu.

12 pieds 2 pouces, ce qui traduit en mesures modernes donnerait 291 cm. sur 357 cm., ou 270 cm. sur 331 cm., suivant qu'on les évalue en pieds bernois ou pieds yverdonnois.

Il s'agit probablement pour cette dernière de la chapelle n° IV, qui ne doit pas avoir renfermé de tombes, mais où se trouvait le banc de la famille du bailli ; ce banc était situé à droite de la chaire¹ et cette dernière vers la façade est².

Les tombes disparues

Y a-t-il eu des châtelains savoyards ensevelis dans la chapelle *intra muros* ? On l'ignore, mais les deux derniers morts en charge, Humbert de Colombier, mort en 1472, et Jean-Donat de Colombier, mort en 1524 ou 1525, doivent avoir été enterrés dans l'abbaye de Montheron, dont leur famille était la protectrice.

Le premier bailli bernois, Georges Zum Bach, perdit sa femme. Les comptes de la ville inscrivent en date du 5 septembre 1537 : « à Andrey Piat pour le souper de Claude Favre, Vuillerme Jocet, Pierre Grimaz et le dit gouverneur (Pierre Depierraz) lesquels ont porté enterrer Madame la baillive, qui le dit jour était allée de vie à trépas. » L'a-t-on ensevelie à l'église ? On l'ignore, car sa tombe n'a pas été retrouvée. Cette première femme du bailli appartenait probablement à la famille bernoise May, car la même année 1537, Zum Bach a la visite de son beau-frère Jacob May. Son veuvage ne dura pas longtemps, car le 30 août 1539, il amena au château une nouvelle baillive³, Marguerite von Offenburg, veuve de Hans Ochsenbein⁴, qui d'ailleurs quatre ans plus tard allait être veuve une seconde fois, Zum Bach étant mort en 1543.

Puis pendant huitante-cinq ans, si je suis bien renseigné, la mort épargne les familles baillivales, pour s'acharner ensuite d'autant plus sur celle d'Hans-Rudolf d'Erlach (à Yverdon de

¹ A.C.Yv., *Journal pour la Commission du Temple pour sa bâtisse*, commencé le 8 janvier 1737, dossier XVI.

² *Registre du Conseil d'Yverdon*, 1622, folio 100 « deux fenêtres rondes en forme d'ovale au temple de ce lieu en la muraille affrontant sur la place afin de donner plus grande clarté à la chaire ».

³ *Comptes d'Yverdon*, 30 août 1539.

⁴ Renseignements aimablement communiqués par M. le Dr Haeberli, de la Bibliothèque de la ville de Berne ; je lui dois la plupart des indications concernant les familles des baillis bernois.

1624 à 1630). Arrivé sur les bords de la Thièle le 29 novembre 1624, il perd sa première femme, née Anne de Jeoffrey (1608-1625), le 11 mai 1625 ; il se remarie le 8 décembre 1626 ; à cette occasion la ville lui offre deux vases d'argent pour ses épousailles pour le prix de 30 écus petits. La nouvelle baillive, née Anna Güder¹, arrive à Yverdon le 22 janvier 1627 ; mais l'année suivante, il y a deux nouveaux deuils. Le 22 mai 1628 « une des filles du S^r bailli serait morte et décédée au château en l'absence d'icelluy étant à Berne ». Le Conseil décide de « faire ensevelir sa dite fille dans le temple auprès de sa mère² » (il s'agit donc d'un enfant du premier mariage) et de « faire la fosse dans la chapelle, où Madame sa mère est ensevelie, et auprès d'icelle s'il est possible ». Il doit s'agir de la chapelle n° III, celles n°s I et II renfermant d'autres tombes et celle n° IV étant probablement occupée par les bancs de la famille baillivale. Puis, le 14 août 1628, on enterre la seconde épouse du bailli ; les textes ne disent pas où, mais on peut être certain que ce fut au temple et probablement dans la même chapelle que les autres membres de la famille. Ce qu'on sait, c'est que le 25 août de la même année, en souvenir de sa femme, le bailli fait don à l'Hôpital d'Yverdon en faveur des pauvres de 100 écus de Berne « valant 625 florins ».

Puis, il part en voyage pour les Pays-Bas au début de septembre ; ce voyage est-il en corrélation avec ces deuils ? On l'ignore ; on en parle en tout cas déjà le 15 août.

On peut aussi se demander si ces morts fréquentes avaient quelque rapport avec l'épidémie de peste régnant un peu partout en Suisse en cette année 1628 et dont Yverdon allait être affligée dès la fin du mois d'août. La chose me paraît peu probable ; tout d'abord, lors de la mort de la fille, on affirme qu'il ne s'agit pas de contagion. Puis pendant l'épidémie, alors qu'on a pu relever le nom de quarante personnes mortes de peste en ville à Yverdon, chiffre certainement bien inférieur à la réalité³, on signale un seul cas au château le 8 septembre, celui d'une chambrière qui est d'ailleurs immédiatement évacuée.

¹ Renseignements de M. le Dr Haeberli.

² *Registre du Conseil d'Yverdon*, 22 mai 1628.

³ Annexe au *Registre du Conseil d'Yverdon* de 1628, renfermant les procès-verbaux de la commission nommée pour lutter contre la peste.

L'année suivante, le bailli se marie une troisième fois en épousant Madeleine Steiger, veuve Ougspurger ; le 16 mars 1629, la ville d'Yverdon lui offre à cette occasion deux tasses en argent doré qui ont coûté 221 florins¹.

Les trois tombes en question n'existent plus ; on ignore quand elles ont disparu.

Les tombes sous la chaire

Les deux plus anciennes datent de 1650. Il s'agit de nouveau d'une mère et de sa fille. Tout d'abord la plus ancienne, celle de l'enfant ; elle mesure 67 cm. sur 110 cm. Elle est surmontée de l'armoirie des Graffenried, d'or au tronc d'arbre de sable allumé de gueules et mouvant de trois copeaux, accompagné de deux molettes d'éperon de gueule. Puis le texte :

« Lassend die Kindlin zu mir kommen, Marc IX. (laissez venir à moi les petits enfants). Marie-Magdelaine fille du noble magnifique et généreux seigneur François-Louis de Grafenried Seig^r de Gertzensee, Baillif d'Yverdun, et de noble Dame Hélène d'Erlach, repose ici en l'attente de la résurrection glorieuse. Le XXIII Feb MDCL. »

Marie-Magdelaine avait été baptisée le 10 janvier 1650 ; elle devait donc avoir eu environ un mois et demi. Parrains et marraines étaient le ministre Abraham Chasseur et sa femme, née Elisabeth Thormann, noble Jehan Doxat, ancien banneret, et Françoise Vuarney, femme du banneret Jehan-François Malherbe. Il doit s'agir d'un de ces cas de mortalité infantile si fréquents jadis.

Sa mère devait la suivre dans la tombe moins d'un mois plus tard. La dalle, de dimensions modestes pour une adulte, ne mesure que 85 cm. sur 157 cm. ; elle est surmontée de l'armoirie des d'Erlach, de gueule au pal d'argent chargé d'un chevron de sable. Le texte est le suivant :

« Christus ist myn Leben, Sterben ist myn Gewinn. (Christ est ma vie, la mort m'est un gain). Voici le tombeau d'une dame qui ha esté illustre de naissance, riche en foi, noble en vertu, heureuse en mariage et bénite d'une belle et vertueuse postérité.

¹ *Comptes d'Yverdon*, 16 mars 1629.

C'est Hélène d'Erlach, fidèle compagne du noble, magnifique et génér. Seig. François-Louis de Grafenriedt, Seig. de Gertzensee et bailliif d'Yverdun, l'espace de XXII ans de XLV qu'elle a vescu en piété sincère qui ha esté favorisée d'une mort tranquille et couronnée de l'immortalité bienheureuse. — Le XIX Mars 1650. »

Le 21 mars 1650, le gouverneur d'Yverdon inscrit dans ses comptes : « Livré au S^r Daniel Piliod, hoste de la maison de ville pour despence faite par les S^{rs} Noël Décopet, Ancel, Pahud, Willemin, Miéville, Michiel, le S^r Pierre Martin, ayant porté ensepvelir Madame la Baillive. 20 fl. » Pour ce prix-là, ces Messieurs ont pu s'accorder un copieux repas.

Le veuf, F.-L. de Graffenried (1600-1661), bailli d'Yverdon de 1646 à 1652, se remarie bientôt ; sa nombreuse postérité avait besoin d'une seconde mère ; le 30 juin 1650, il épouse une Vaudoise, Ursule de Cerjat, veuve de Gamaliel Maillardoz. Et le 5 décembre 1651, on peut baptiser une petite Ursule-Esther, dont la marraine était Ursule de Diesbach, femme de Jost de Diesbach, seigneur de Champvent.

La troisième tombe est celle du ministre Chasseur. Elle mesure 90 cm. sur 195 cm. et porte deux inscriptions, l'une, la plus importante, fait le tour de la dalle, la seconde figure au centre.

Voici la première, dont le texte a été complété entre parenthèses ; le signe / indique les quatre angles de la pierre.

(Spectabilis) VIR ABRAH(am) / CHASSEUR POSTQ(uam)
YVERD(uni) ECCL(es)IAM ANN(is) XLV (v)ERBO EXE /
MPLOQ(ue) PAVISSET PRID(ie) / (IV) DOM(IN)IC(ae)
(Adventi) (co)ELO NATUS AETAT(is) A(nn)o 65 SALUT(is)
1658.

On ignore la date exacte du décès de Chasseur ; son ensevelissement figure dans les comptes de décembre 1658, mais sans indication de quantième. Le registre du Conseil en date du 1^{er} janvier 1659 relate que la famille du ministre Jérôme de Trey-torrens, alors à Romainmôtier, vient proposer sa candidature à la succession de Chasseur, ce dernier étant décédé « il y a peu de jours ». Cette partie de la reconstitution demeure douteuse, du fait des grandes lacunes, une partie de l'inscription est cachée paa la première marche de la chaire. Je l'avais relevée, il y a environ

dix ans ; un contrôle actuel est impossible, car en cet endroit, il y a maintenant un trou dans la pierre ¹.

Voici la traduction : « Spectable Abraham Chasseur, après avoir guidé l'Eglise d'Yverdon par la parole et par l'exemple pendant 45 ans, est né à la vie céleste la veille du 4^e dimanche de l'Avent (18 décembre), à l'âge de 65 ans, en l'an du Salut 1658. »

Puis voici l'inscription du centre ; j'ai renoncé à compléter les lacunes sauf sur un point ; d'ailleurs deux à trois lignes sont entièrement cachées par la marche de la chaire.

« EPITAPHIUM. Quid jacet cci (ter)ra spolium pulvisque cinisque Pabula commissa qui dedit agno ovi Quae tonuit docuit pavit per lustra novena numina sacra (marche d'escalier) ..grege ccina lingua manus paternae memoriae moestiss. Filius posuit. »

La traduction sera forcément très imparfaite : « Epitaphe. La dépouille, poussière et cendre, qui gît sous cette terre, qui donna à l'agneau, à la brebis les pâturages confiés, qui tonna, enseigna et guida les mystères sacrés pendant neuf lustres troupeau langue..main..son fils très affligé posa cette pierre à la mémoire de son père. »

Avant d'esquisser la biographie du ministre Chasseur, je suis obligé de rectifier une erreur figurant dans Crottet ² et Eug. Mottaz. Selon eux, il y aurait eu deux pasteurs Chasseur, Jacob, ministre d'Yverdon de 1629 à 1644, puis Abraham de 1644 à 1658. Un examen minutieux des textes, tout spécialement des comptes de l'Hôpital d'Yverdon, où figure une partie du traitement des pasteurs, m'a prouvé que Jacob et Abraham était un seul et même personnage, ayant en effet deux prénoms, mais celui de Jacob employé extrêmement rarement ³.

Ceci posé, voici ce qu'on sait de ce ministre : né en 1593, selon son épitaphe, il suit ensuite les cours de l'Académie de Lausanne, jusque probablement en 1615 ⁴. Là il figure sous le

¹ La majeure partie de ce texte a été reconstitué, grâce à l'aide de M. le Dr H. Specker, des Archives de l'Etat de Berne.

² CROTTET, *Histoire et Annales d'Yverdon*, p. 380 et 386-7. — Eug. MOTTAZ, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, tome II, sous Yverdon.

³ Les listes de ministres du *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, en général exactes, ne mentionnent aucun pasteur Chasseur hors d'Yverdon ; or s'ils avaient été deux, l'autre aurait dû être ailleurs.

⁴ Louis JUNOD, *Album studiosorum Academiae lausannensis*, tome II, p. 24.

prénom de Jacob. En mars 1616, il s'inscrit au « Predicanten Rodell » de Berne sous le nom latinisé d'Abraham Venator ; puis peu après entre en fonctions comme diacre d'Yverdon ; son traitement commence à courir à la Saint-Jean, donc au 24 juin 1616¹.

De 1617 à 1624, Jean-Rodolphe de Diesbach était bailli d'Yverdon. Le 29 juin 1618, il épouse une veuve, Elisabeth d'Erlach, fille de Jérôme et d'Hélène, née Tillier. Elle avait épousé en première noce Georges Thormann (1576-1617), dont elle avait eu dix enfants ; six au moins vivaient encore lors de son second mariage. C'est donc naturel qu'à cette occasion on ait dû remettre en état la chambre d'enfants du château d'Yverdon².

Je ne citerai que trois de ces enfants : Johanna, née en 1603, Elisabeth en 1604 et Gabriel (1612-1664), l'arrière-grand-père du bailli Albert Thormann, enterré aussi au temple d'Yverdon.

En avril 1621, on célèbre un double mariage au château d'Yverdon³ : Johanna Thormann épouse le neveu de son beau-père, Christophe de Diesbach, et Elisabeth, notre diacre, Abraham Chasseur.

De cette union sont issus Franz-Ludwig, né probablement en 1622, qui en 1642 recevra la grande bourgeoisie de Berne ; il est la souche de la branche bernoise des Chasseur. Comme son père, il épouse une Bernoise, Elisabeth May. Il sera lieutenant baillival, puis châtelain d'Yverdon ; son fils Franz-Ludwig II sera reçu des Deux-Cents en 1680, puis nommé bailli de Chillon dès 1693 ; il avait épousé Esther Thormann⁴. Enfin son fils Franz-Ludwig III ne se maria pas et cette branche de la famille s'éteignit avec lui en 1748.

Abraham Chasseur a aussi une fille, Elspe (Elisabeth), baptisée le 9 mai 1624. Le 15 avril 1643⁵, on lui fera une bien-allée, ce qui indique qu'elle quitte Yverdon pour se marier.

A fin août 1628, la peste éclate à Yverdon ; le 3 septembre⁶, le Conseil recommande aux deux pasteurs de visiter les malades

¹ *Comptes de l'Hôpital d'Yverdon, 1616.*

² Comptes bailliv. bern. d'Yverdon, J.-R. de Diesbach, 1618, folio 211.

³ *Registre du Conseil d'Yverdon*, sous cette date. *Comptes d'Yverdon*, avril 1621.

⁴ Les épouses de Fr.-Ludw. Chasseur I et II figurent comme marraines dans les registres des baptêmes d'Yverdon de cette époque.

⁵ *Registre du Conseil d'Yverdon*, sous cette date.

⁶ *Registre du Conseil d'Yverdon*, sous cette date.

et de les réconforter. Mais tandis que le ministre Thobie de Treytorrens accomplit sa tâche avec un dévouement qui lui coûtera la vie (il meurt en effet le 26 novembre, emporté par la contagion, à sa demande il est enseveli aux côtés de son ami Jérôme Masset, aussi victime de la peste), le diacre Chasseur joue un rôle beaucoup moins glorieux ; le 5 septembre, il charge le premier régent, Pierre Babat, de Genève, de le remplacer, puis part pour les Pays-Bas en compagnie du bailli, J.-R. d'Erlach, qui est d'ailleurs le cousin germain de sa belle-mère¹. Son frère, le conseiller David Chasseur, suit aussi son exemple, mais avec quelque retard, car il doit attendre les couches de sa femme ; le 19 novembre, on peut enfin baptiser un petit Frédéric Chasseur, et les parents peuvent se mettre en route. A leur retour les deux frères Chasseur doivent demander qu'on rende à leurs femmes leur banc à l'église, dont on avait disposé en leur absence².

En comparant les attitudes si différentes des deux ecclésiastiques, on ne peut s'empêcher de penser à la Parabole du Bon Berger³, qui donne sa vie pour ses brebis, tandis que le mercenaire fuit devant le danger.

Au début de 1629, Abraham Chasseur est nommé ministre, succédant à celui qu'il avait assez lâchement abandonné, tandis que Pierre Babat devient diacre ; ce dernier a bien mérité sa nomination.

Chasseur restera en fonctions pendant près de vingt-neuf ans. Sujet à des excès de langage, il attaque à plusieurs reprises les autorités du haut de la chaire. Ses critiques étaient-elles justifiées ? Nous ne possédons aucun élément pour en juger.

Le 21 décembre 1644⁴, on note que le dimanche précédent, il « a proféré quelques paroles, qui semblent être contre l'honneur et injurieuses, tant contre les honorables compagnies des cordonniers et des drapiers, que contre le Sr. Mangon, gouverneur élu ».

La riposte du Conseil est originale. Il décide qu'à la prochaine sainte cène, probablement celle de Noël, « le Sr. Mangon devra être admis à présenter le calice de la sainte cène... puisque le dit

¹ *Registre du Conseil d'Yverdon.*

² *Registre du Conseil d'Yverdon*, 25 mai 1629.

³ *Evangile selon saint Jean*, chap. X, v. 11 et 12.

⁴ *Registre du Conseil d'Yverdon.*

Sr. Mangon est homme de bien et d'honneur et sans aucun reproche ». Les pasteurs étaient en général secondés lors de cette cérémonie par des membres du Consistoire ou des Conseils de la ville.

En août 1645¹, Chasseur récidive ; cette fois il s'en prend à toute la bourgeoisie « qui est comme des diables, voire pire que des diables ». Le Conseil perd patience et se plaint à Berne. Nous ne suivrons pas toutes ces démarches et contre-démarches ; le résultat en a été quasi nul. Chasseur demeure en charge, mais surveille son langage.

Les petits frottements avec les autorités se présentent de temps en temps. Ainsi, peu après ce dernier incident, Chasseur insiste pour pouvoir assister à la reddition des comptes de l'Hôpital ; mais le Conseil refuse. Cela ne s'est jamais fait, et, dans les autres bonnes villes que l'on consulte, cela ne se fait pas non plus.

Puis il y a l'affaire des mailles ou impôt sur la vente au détail du vin ; Chasseur ayant vendu le vin qu'il touchait comme pension, la ville lui réclame cet impôt ; il refuse tout d'abord, mais doit s'exécuter.

En septembre 1654, on perce deux nouvelles fenêtres dans l'église et on ouvre une souscription pour en couvrir les frais. Chasseur et son fils Franz-Ludwig offrent quatre ducats à la condition de pouvoir placer leur armoirie dans une de ces fenêtres. Le Conseil accède tout d'abord à cette demande ; mais sur l'intervention de conseillers absents lors de la séance, cette décision est annulée. Les Chasseur reviennent à la charge et finissent par avoir gain de cause, mais pour atténuer l'importance de la faveur accordée, le Conseil autorise aussi le diacre Jérôme de Treytorrens à placer son armoirie dans l'autre fenêtre ; ce dernier a-t-il profité d'une faveur qu'il n'avait pas sollicitée ? On l'ignore.

Chasseur meurt donc en décembre 1658.

Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse écrit : « Chasseur, famille noble d'Yverdon... » Or jamais on ne lui donne ce titre dans les registres yverdonnois. Elle remonte à Martin Chasseur, marchand-drapier de Ayas ou Aïas, dans une

¹ *Registre du Conseil d'Yverdon*, 5 août 1645. — CROTTET, *op. cit.*, mentionne cet épisode, mais sous la date inexacte du 5 avril 1644.

vallée latérale de celle d'Aoste, au sud du Mont-Rose. Son fils, qui se nomme aussi Martin, est admis à l'habitation d'Yverdon le 19 décembre 1566 ; le 3 avril 1572, il accède à la bourgeoisie. Il possédait une petite maison à la rue du Milieu, côté de bise, maison adossée au clocher et qui en 1753 a été achetée par la ville pour agrandir l'église. En 1610, un autre Martin Chasseur se plaint que l'écoulement des latrines du guet du clocher se fait sur son toit. C'est donc encore la même maison.

Abraham est presque certainement le petit-fils de Martin reçu bourgeois et peut-être fils de celui de 1610. Le dictionnaire historique du canton de Vaud par Eug. Mottaz mentionne un Martin Chasseur, comme diacre en 1592¹. Or sa liste des diacres d'Yverdon, contrôlée au moyen des comptes de l'Hôpital de cette ville, montre un grand nombre d'erreurs ; manual et comptes de la ville de 1592 ne le mentionnent pas ; il faut donc le considérer comme un personnage très hypothétique.

La tombe n° 4, placée sous la table de communion, est presque entièrement effacée. Ses dimensions sont 215 cm. sur 120 cm. A la partie supérieure devaient se trouver quatre armoiries. La première à gauche est encore un peu lisible. On y voit comme un grand V ou un chevron renversé. Il m'a été impossible de l'identifier avec quelque probabilité. Il semble d'ailleurs qu'une main maladroite a tenté de la restaurer, car les rainures du dessin paraissent relativement récentes ; ce restaurateur incompétent aurait-il commis une erreur ? ce n'est pas exclu.

De la seconde armoirie, il ne reste que l'encadrement et les deux autres ont entièrement disparu.

Plus bas, à gauche de la dalle, on peut lire le premier mot de chaque ligne :

BALLIV

RVODA I

DOIC

SALUTIS

AETATIS, puis un écusson tout à fait effacé, puis en chiffres romains XL ; immédiatement après, un trou dans la pierre indique que ce chiffre n'est peut-être pas complet et il est permis de supposer tous les nombres de XLI à XLVIII.

¹ *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, tome II, page 848.

Plus bas, une partie des inscriptions, malheureusement illisibles, semble être en italiques.

Enfin tout en bas, de nouveau quatre écussons, dont les deux premiers sont encore à peu près reconnaissables. Le premier porte la roue de moulin des de Mülinen ; le second, très effacé, laisse deviner un objet posé en bande, sans qu'il soit possible de préciser.

Essayons néanmoins d'arriver à une détermination :

Le mot BALLIV indique qu'il s'agit d'un bailli ; RVODA doit être la forme latine de Ruod ou Rued, château d'Argovie, propriété de la famille May de Berne ; DOIC est incompréhensible ; SALUTIS probablement ANNO Salutis... comme dans l'épitaphe Chasseur ; enfin l'âge qui peut être entre 40 et 48 ans.

Or deux baillis d'Yverdon sont morts à cette époque : Bartholomé May le 10 février 1664, baptisé en décembre 1615, aurait donc eu 48 ans. Mais Jacob Jenner, un autre bailli d'Yverdon, est mort en juillet 1678 ; ayant été baptisé le 25 décembre 1629, il avait donc aussi 48 ans. Je donne la préférence à B. May pour trois raisons :

1. le mot RVODA indiquant le château de Ruod, propriété des May.

2. L'époque de sa mort, proche de celle du ministre Chasseur, enseveli tout près.

3. L'écusson des de Mülinen. Dans les descendants de J. Jenner, il n'y a aucun membre de cette famille. Chez B. May, il y a deux alliances Mülinen. Le frère de B. May, Hans-Rud May (1619-1672) avait épousé en seconde noce Marguerite de Mülinen ; puis la seconde femme du père de B. May, donc sa marâtre, était fille d'Albert d'Erlach et d'Elisabeth de Mülinen. On attendrait plutôt les armoiries des descendants réels ; c'est pourquoi, il demeurera un doute au sujet de cette identification.

Je pourrais ajouter que la seconde armoirie du bas de la dalle, avec son meuble indistinct en bande pourrait être celle des anciens seigneurs de Ruod, portant en bande une rame (en allemand Ruder).

Revenons-en à la mort du bailli B. May, en fonctions à Yverdon de 1658 à 1664. On lit dans le registre du Conseil en date du 10 février 1664 : « Ayant plu à Dieu de retirer à soy noble, magni-

fique, puissant et très honoré seigneur Bartholomé May, colonel, notre très honoré seigneur bailli, il a été ordonné que l'on ira condouloir en corps à Madame la baillive et que le seigneur gouverneur (François Malherbe), avec le Sr. Henry Martin, le Sr. Abraham de Treytorrens et Joseph Christin le porteront ensevelir, représentant le corps du Conseil. »

Mais, le 12 mars suivant, le Conseil envoie à nouveau une délégation au château pour un but intéressé ; le bailli, comme la plupart de ses prédecesseurs et successeurs, avait vendu au détail une partie du vin qu'il recevait en abondance ; sa pension se montait à deux chars à 410 pots bernois, correspondant à environ 685 litres ; puis il avait droit à tout ou partie de la récolte de certaines vignes, rendant de 2000 à 4000 pots suivant les années. Or la ville avait le droit de percevoir l'impôt sur ces ventes aussi chez les baillis, cela selon diverses ordonnances de LL.EE., entre autres un arrêt du 27 avril 1672. Les héritiers de B. May se font tirer l'oreille, mais finalement ont dû céder.

A propos de cette vente de vin par les baillis, on lit dans les comptes du bailli Wagner¹ : « Pour avoir fait une hutte de planches du côté ouest du château, immédiatement vers l'entrée de la cave, pour un débit de vin de la pension du bailli. » Le marchand de vin, locataire actuel des caves du château, ne fait que poursuivre au même endroit une tradition qui remonte au temps de LL.EE.

En suivant l'ordre chronologique, nous arrivons à la tombe n° 6, dans la seconde chapelle, c'est celle de Maria Frisching, épouse du bailli Albert Manuel (1632-1685), à Yverdon de 1664 à 1670. L'inscription est entièrement effacée, l'armoirie seule est demeurée visible et c'est le bâlier des Frisching qui permet de l'identifier. D'ailleurs la tombe voisine, celle de la baillive Steiger-Zehender est indiquée « à côté de celle de la baillive Manuel ».

En date du 1^{er} juillet 1667, le secrétaire du Conseil écrit : « ... au sujet de ce qu'ayant plu à Dieu de retirer à soi Madame notre baillive après l'accouchement d'une fille... »

Le même jour² « a été baptisée Marie, fille de noble et généreux Albert Manuel et de Maria Frischin, morte le samedi

¹ A.C.V., *Comptes du bailli Wagner* (Yverdon, 1765-1771), 3^e compte, folio 104.

² *Registre des baptêmes d'Yverdon* et *Registre du Conseil d'Yverdon*.

29 de juin, ensevelie au temple le 1 juillet. Parrains les conseillers d'Yverdon : François-Louis Chasseur, châtelain d'Yverdon, Jehan-François Malherbe, Joseph Doxat, banderet, Abraham Ancel, Jehan Michel. Marraines : Salomé de Joffrey, ancienne baillive d'Yverdon (veuve de B. May, mort en 1664), Barbara Steiger, baillive de Grandson (femme de Samuel Tschiffeli).

Le Conseil, en tant que parrain, offre à sa filleule un bassin d'argent gravé aux armes de la ville pour le prix de vingt pistoles.

Le prochain ensevelissement au temple est celui du ministre Jérôme de Treytorrens, né à Rances le 12 décembre 1618 ; il était le fils du ministre Thobie de Treytorrens, mort de la peste en 1628. Après avoir suivi les cours de l'Académie de Lausanne, il avait été promu¹ au printemps 1637. Ce n'est qu'en 1647 qu'il est nommé diacre d'Yverdon ; en 1658, il devient ministre de Romainmôtier, mais n'y reste pas même une année, car à la mort d'Abraham Chasseur, en décembre 1658, il est appelé au poste de pasteur d'Yverdon. Il avait épousé en première noce le 7 février 1655, Françoise Polier, qui meurt le 30 novembre 1659 ; il se remarie en 1660 avec Sara Seigneux.

On lit dans le registre du Conseil d'Yverdon en date du 4 septembre 1671 : « Ayant plu à Dieu de retirer à soi feu noble, spectable, docte et savant Hierosme de Treytorrens, vivant fidèle ministre de Christ en l'Eglise de ce lieu, Mrs. ses parents ayant requis leur octroyer de le pouvoir ensevelir dans le temple, leur requête leur a été octroyée et ordonné que quatre du présent corps le porteront ensevelir. »

La tombe n° 5 est presque entièrement effacée ; on y devine néanmoins les deux tiers d'une ellipse très allongée ; il semble même qu'à droite cette ellipse se terminerait en queue de poisson. Aurions-nous là un des trois poissons de l'armoirie des Treytorrens ? Ce n'est pas tout à fait exclu, mais ce qui rend la chose fort douteuse, c'est que l'armoirie entière aurait des dimensions inusitées. Quoi qu'il en soit, il est possible que le docte et savant ministre de Treytorrens ait été enseveli là, à moins que ce soit le bailli Jacob Jenner, dont je parlerai plus loin.

La tombe n° 7 est celle d'Anna Zehender, épouse du bailli Jean-Louis Steiger (1631-1700), seigneur de Saint-Christophe, à

¹ Louis JUNOD, *op. cit.*, page 21.

Yverdon de 1670 à 1676. En voici le texte (la partie inférieure est presque illisible) :

EPITAPHIUM; HAEC LEGENS HANC LUGEAT;
NOBILIS DOM. ANNE ZECHENDER MAGN AC NOBIL.
VIRI IOH. LUDOVICI STEIGUERI EBROD. PRAEFECTI
DOM. IN BIERRE CONIUNX SUB HOC SCULPTO CLAU-
DITUR LAPIDE.

FUIT PIA VERECUNDA MODESTA HUMILIS IN
PROSPERIS PATIENS IN ADVERSIS OMNIDUS (sic)
ORNATA VIRTUTIBUS.....R S.... P....N... NE-
MINI NEC ..I .. SCE PARCUIT. OBIIT EBRODUNI
PARTURIENS SEPTEMBRIS MDCLXXV VIXIT AN-
NOS XLV.

Et voilà la traduction : Epitaphe. En lisant cela, qu'on la pleure ! Noble Dame Anna Zehender, épouse de magnifique et noble seigneur Jean-Louis Steiguer, bailli d'Yverdon, seigneur de Bière, est enfermée sous cette pierre sculptée. Elle fut pieuse, chaste, modeste, humble dans la prospérité, patiente dans l'adversité, ornée de toutes les vertus... Dans la partie effacée, on peut supposer : la mort n'épargne personne. Elle mourut en couches à Yverdon le... septembre 1675. Elle vécut quarante-cinq ans.

C'est le mardi 6 septembre 1675 que le Conseil d'Yverdon a eu connaissance de cette mort : « ayant plu à Dieu de retirer à soi feue Madame la Baillive, dont sa Seigneurie est grandement affligée, requiert qu'elle soit ensevelie en l'église auprès de Madame la baillive Manuel ».

M^{me} Steiger-Zehender avait légué généreusement trente écus à l'Hôpital d'Yverdon. On décide de le réduire en fonds, c'est-à-dire de le placer, pour n'en utiliser que les intérêts.

Un second bailli d'Yverdon est mort dans cette seconde moitié du XVII^e siècle. Il s'agit de Jacob Jenner (1629-1678), à Yverdon de 1676 à 1678. On lit dans le registre du Conseil en date du (en blanc) juillet 1678 : « Ayant plu à Dieu de retirer à soi notre magnifique et très honoré seigneur baillif Jacob Jenner, décédé, il a été ordonné que les seigneurs conseillers des XXIV le porteront ensevelir, item que 4 de la Cour baillivale, 4 du

Consistoire et 4 de la justice, outre ceux qui le convieront dans l'Eglise ou Temple. »

Où se trouve sa tombe ? Il est possible que ce soit le n° 5 attribué sans raisons certaines au ministre de Treytorrens. Je pense qu'il faut exclure le n° 4, même si l'âge est le même (48 ans) que celui du bailli B. May. (J. Jenner avait été baptisé le 29 décembre 1629). La seule armoirie certaine du n° 4, celle des de Mülinen, a quelque rapport avec les May, mais aucun avec Jacob Jenner.

Il faut admettre comme très probable que son épitaphe a disparu lors de la démolition du temple en 1753.

Les pierres tombales adossées au clocher

Il y en a trois, deux sur la face sud et une sur la face est. La plus ancienne est celle de M^{me} Steiger-de Muralt, belle-mère du bailli Sinner (Sigmund Sinner, 1675-1754, à Yverdon de 1726 à 1732). Sa tombe devait se trouver à l'origine « incrustée dans la muraille proche la petite porte rue du Milieu cachée aux Halles »¹. Il doit s'agir de la portette qui, en 1753, était condamnée par des boutiques. Lors de la démolition de l'église en 1753, la tombe a été transportée à son emplacement actuel. En voici le texte :

« Nous scavons que si notre habitation de cette loge terrestre de cette tente est détruite, nous avons un édifice de par Dieu, une maison éternelle dans les cieux qui n'est point faite de main.
2 Cor. 5. 1.

» La noble et vertueuse Dame Jeanne Catherine de Muralt, veuve de feu noble et magnifique seigneur Jean-Friderich Steiger, du Conseil d'Etat et directeur des sels de la ville et république de Berne, estant venue au château d'Yverdon auprès de noble et magnifique seigneur Sigismond Sinner, son gendre, seigneur ballif du dit lieu et de Madame la ballive sa fille, le Seigneur l'ayant retiré à soy, son corps repose dans ce temple dans l'attente de la bienheureuse résurrection.

» Elle a vécu LXII ans VII mois IX jours, estant née le 11^{me} de décembre 1665 et décédée le 20^{me} juillet 1727 (en réalité 61 ans, etc.).

¹ CORREVON DE MARTINES, *op. cit.*, page 9.

» La tendresse de mère l'a conduite en ces lieux,
» Sa foy, sa piété l'ont élevée aux cieux. »

La défunte était veuve de Jean-Frédéric Steiger (1654-1720), qui avait été entre autres bailli d'Avenches.

A gauche de l'épitaphe de M^{me} Steiger se trouve celle d'un enfant surmontée d'une sculpture en bas-relief représentant une femme en pleurs. L'inscription est la suivante :

« Noble Henri Friderich, fils de noble et magnifique Jean-Emmanuel Fischer, seigneur de Riquebach, seigneur baillif d'Yverdon et de noble et vertueuse dame Elizabeth Daxelhoffer, étant décédé au château d'Yverdon, a été enseveli dans ce temple en attendant la bienheureuse résurrection.

« Il a vécu 4 ans 3 mois 3 jours, étant né le 25 mai 1749 et décédé le 28 juin 1753. »

Jean-Georges Pillichody¹ décrit ainsi l'ensevelissement de cet enfant : « Cet enfant fut porté, avec des essuie-mains, par la Cour baillivale, qui le reçut en rue au bas de l'escalier du château, par les quatre derniers justiciers qui le prirent vis-à-vis de la fontaine sur la place, et enfin, les quatre derniers conseillers, qui le reçurent à la porte de l'Eglise et le recouvrirent de terre. La cour baillivale et la justice se mirent après les parents et médecins et le Conseil en l'attendant se rangea en file dans l'Eglise. Au retour, il ferma la marche et la cour baillivale et la justice firent devant le château rang avec les parens et, après que le reste du convoi eut défilé, ils défilèrent à leur tour... » et il termine par cette remarque : « C'est presque trop de façons pour un enfant ; on ne saurait guère faire davantage pour le Baillif. »

Notons qu'il s'agissait encore de l'ancienne église, qui allait être démolie peu après ; mais on a conservé le clocher, c'est pourquoi cette tombe n'a pas dû être déplacée.

Le père de cet enfant, Jean-Emmanuel Fischer, seigneur de Reichenbach (1711-1764) a été bailli d'Yverdon de 1750 à 1756.

La dernière tombe du temple est de nouveau celle d'un bailli. Il s'agit d'Albert Thormann ; l'épitaphe est fixée à la face est

¹ J.-G. PILLICHODY, 1715-1782, docteur en droit, châtelain de Baulmes. *Journal* en possession de la famille, dont copie incomplète à la Bibliothèque d'Yverdon.

du clocher ; sur une plaque de marbre noir, on lit en lettres dorées :

POSTERITATI SACRUM

Albertus Thormann
illustiss (*sic*) reipublic bernens
CC VIR
Ebrodun praefectus
Cohort Belgicarum tribun
militum
Virtutis verae amicus
Probitatis et justitiae custos
Hoc loco resurrectionem expectat
Vixit annos XLIX PRAEFECTUS
Obiit CAL Septemb MDCCLVII.

Soit en traduction : Objet sacré pour la postérité. Albert Thormann, membre du Conseil des Deux-Cents de la très illustre république de Berne, bailli d'Yverdon, commandant de troupes belges (Pays-Bas), ami de la vraie vertu, gardien de l'honnêteté et de la justice, attend en ce lieu la résurrection. Le bailli vécut 49 ans. Il mourut aux calendes de septembre 1757.

Est-ce par une fausse interprétation du calendrier romain ou pour une cause autre, cette dernière indication est inexacte. Les calendes seraient le 1^{er} septembre. Or A. Thormann est mort le samedi 1^{er} octobre et a été enseveli le mardi 4 octobre 1757.

Arrière-petit-fils de Gabriel Thormann (beau-frère du pasteur Chasseur), Albert Thormann est né en 1708¹ ; il avait pris du service en Hollande où il avait obtenu le grade de lieutenant-colonel. Entré en fonctions comme bailli d'Yverdon en octobre 1756, sa préfecture dura un peu moins d'une année.

Son successeur, Victor de Gingins, seigneur de Moiry, remit à la veuve de Thormann, née Elisabeth Müller, les revenus du bailliage des deux premières années de ses fonctions. Notons qu'il fut le seul bailli d'Yverdon d'origine vaudoise. Ses comptes sont tenus en cet allemand du XVIII^e siècle tout farci de mots

¹ Les indications généalogiques concernant la famille Thormann m'ont été aimablement communiquées par M. Rodolphe Thormann à Berne. Le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (tome VI, page 551),, indique par erreur : « 36, Hyeronymus Th., bailli d'Yverdon en 1756. »

français ; il semble que chez lui à cause de son origine, il y en ait encore davantage et j'en cite un petit échantillon : « Einen solchen gefährlichen und impracticablen Zugang hätte das Galletaz auf der Mittagseiten des Schlosses... solchen Stück habe ich suppri-miren und eine solche Montée construiren lassen, dass dieser Ort ohne Gefahr gebraucht und communiciert werden könne. » et on y établit « zwei Lücarnen. »

Une traduction me semble superflue.

Albert Thormann fut le dernier à être enseveli au temple ; dès lors on a renoncé à y enterrer des personnages de marque. Jean-Georges Pillichody écrit dans ses mémoires¹ :

« Lorsque le 18 avril 1774, M^r le colonel Lerber, frère de M^r le Baillif, fut enterré au cimetière, il y fut mené par le char mortuaire, accompagné de quatre capitaines comme porteurs, le convoi fut ouvert par le S^r baillif et quelques parens. suivis de la cour baillivale et d'un trop grand nombre de personnes de la ville, invitées aussi en rang de parens ça a été la première fois qu'on s'est dispensé d'enterrer à l'Eglise des morts de cette qualité. »

Il s'agit du frère du bailli Jean-Rodolphe Lerber, à Yverdon de 1771 à 1777.

Un vent d'égalité commence à souffler et c'est tout d'abord l'égalité devant la mort.

GEORGES KASSER.

¹ J.-G. PILLICHODY, vid. note 1 de la page 50.